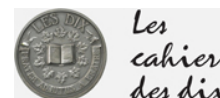


Les Cahiers des dix



S'habiller au goût du jour La pratique d'une couturière du Bas-Saint-Laurent Keeping up with Fashion Trends The Life and Times of a Lower-St-Lawrence Seamstress

Jocelyne Mathieu

Number 69, 2015

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1035598ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1035598ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Article abstract

This paper deals with a seamstress's craft and private life through her personal journal entries, which extends from the First World War to the late 1940's. Spanning over thirty-five years, these intimate writings provide an almost uninterrupted window into the seasonal daily and periodic goings-on, family gatherings and private events of one individual, as well as a portrayal of sociability within an extensive network linked to a person's craft. Not only does this personal journal allow us to peek into the life and times of a seamstress, but it also provides a window into the feminine practice of private and semi-professional clothing manufacturing as well as a chance to further our knowledge of the fashion and clothing industry in rural areas. The seamstress's craft practices include various modifications to previously existing clothing, mending, transforming, embellishments and remodeling. People call upon the seamstress for all types of clothing as well as for special occasions such as weddings and funerals. Despite there being a tendency to re-use and recycle materials, the seamstress's journal reveals numerous coexisting supply locations and through these, an abundance of possibilities and diverse sources of inspiration.

Cite this article

Mathieu, J. (2015). S'habiller au goût du jour : la pratique d'une couturière du Bas-Saint-Laurent. *Les Cahiers des dix*, (69), 105–134.
<https://doi.org/10.7202/1035598ar>

S'habiller au goût du jour

La pratique d'une couturière du Bas-Saint-Laurent

JOCELYNE MATHIEU

Toujours en quête de connaissance sur la mode au quotidien¹, j'espérais trouver un jour les écrits d'une couturière, son journal ou des notes relatives à la pratique de son métier. Une amie m'a offert cette possibilité en me présentant le journal « presque quotidien » d'une de ses grand-tantes², de qui l'on bénéficiait des services dans la région du Bas-Saint-Laurent au Québec. Ce journal nous reporte à la période de la Première Guerre mondiale jusqu'à la fin des années 1940, couvrant trente-cinq années relatées presque sans interruptions, pondérées par le cycle saisonnier d'activités quotidiennes et périodiques, de rencontres familiales, d'événements de la vie privée et d'expressions de la sociabilité dans un large réseau.

Le premier des deux cahiers étudiés débute par une liste de défunts depuis septembre 1870 ; pendant 21 pages défilent des dates et des noms accompagnés

-
1. JOCELYNE MATHIEU, « La mode dans le quotidien des femmes. L'apport des magazines », *Les Cahiers des Dix*, n° 65 (2011), p. 227-250.
 2. Ethnologue elle-même et connaissant mes intérêts de recherche, Constance Chamberland m'a confié une copie du journal transmis à sa mère par l'un des frères de celle-ci ; elle m'a permis d'en proposer une copie aux Archives Passe-Mémoire à Montréal (APM), consacrées à la littérature personnelle ; elle m'a aussi référée à son cousin Henri Chamberland, dépositaire des papiers familiaux ; celui-ci a aussi été très généreux de ses informations. Je remercie vivement et amicalement Constance ainsi que son cousin Henri, de même que les APM de l'intérêt manifesté.

parfois de précisions, notamment le nom de fille des femmes mariées (née...), une caractéristique ou un sobriquet identitaire comme « le jeune », « Pitouche », un lien de parenté tels « à Pierre » ou « fille d'Honoré », et parfois l'âge au décès. Au deux tiers de la vingt-et-unième page, un sous-titre annonce « Autres faits », sous lequel commence le récit du journal : « LM³ s'amène pour apprendre la couture ». Ce 2 novembre 1913, la couturière Aimée B. a 21 ans. Est-ce bien avec elle que LM vient apprendre la couture ? Ce n'est pas précisé, mais cela est probable compte tenu de la place importante, voire prioritaire, que prend cette activité dans la vie d'Aimée, d'autant plus qu'elle confectionne déjà des toilettes de noces, ce qui est une marque de compétence et de confiance (1-24⁴). Se poursuit le journal en continu (1-23), dans lequel est insérée une liste des décès et des mariages pour chaque année⁵.

Tout en nous en apprenant beaucoup sur la vie quotidienne et l'activité de couturière à cette époque, ce document nous permet d'aborder la confection domestique du point de vue de la pratique féminine privée et semi-professionnelle et de poursuivre nos études sur la mode en région⁶. Malgré son intérêt incontestable, ce journal laisse en plan certaines questions notamment sur l'approvisionnement du matériel, sur l'inspiration et les modèles pour la confection vestimentaire réalisée par la protagoniste. Néanmoins, l'activité très importante qu'est la couture pour cette dame qui s'en fait un métier officiel s'avère révélatrice de pratiques relativement courantes, corroborées par d'autres sources.

Devant travailler de très longues heures tous les jours de la semaine en raison de la demande et pour arriver à s'assurer un revenu suffisant, qu'est-ce qui pouvait motiver Aimée B. à tenir un journal malgré sa fatigue ? Était-ce un exutoire ? Un devoir de mémoire ? L'expression d'un besoin affectif ? Deux dédicaces peuvent nous suggérer des pistes. La première s'adresse à une nièce de la couturière ; la seconde serait de cette nièce à l'une de ses sœurs établie aux

3. Afin de sauvegarder l'identité des personnes, les noms seront limités à des initiales ou à des prénoms.

4. Nous identifions les références au journal en indiquant après la date, le cahier un ou deux, puis, la page. Ainsi, 1-24 correspond à la page 24 du premier cahier du journal. Lorsque nous le jugeons pertinent, ces indications sont précédées du jour, car le moment de la semaine peut ajouter de l'information judicieuse sur les habitudes de vie et de travail.

5. Ce journal se présente en deux cahiers 8 1/2 par 11 pouces. Il a été reproduit par un neveu de l'auteure, photocopié et transcrit. Nous ne savons pas où serait l'original. Il est très bien écrit tout en comportant néanmoins quelques coquilles ou fautes mineures.

6. JOCELYNE MATHIEU, « Un magasin à rayons au service d'une population régionale – J. Ovide Sinclair à Amqui », *Les Cahiers des Dix*, n° 58 (2004), p. 251-271.

États-Unis. Cette passation intergénérationnelle et sororale est fort intéressante par l'illustration d'une transmission par devoir de mémoire d'une tante à sa nièce. Le journal nous apprend qu'Aimée B. séjournera quelques mois au Lac Saint-Jean avec sa fille et son mari afin d'obtenir des soins pour celui-ci, d'où un attachement particulier à l'une de ses nièces habitant cette région. Par ailleurs, comme plusieurs Canadiens français de l'époque, l'autre nièce aura fait sa vie aux États-Unis, loin de sa parentèle ; sa sœur se chargera de garder vivant le lien familial. Le devoir de mémoire, pour soi-même et pour les autres, est l'un des objectifs connus du journal personnel ; il exprime une pensée qui se forme au quotidien dans la succession des observations et des réflexions de l'auteur. Philippe Lejeune, le spécialiste en la matière, avait posé directement la question « Pourquoi tient-on un journal intime ? » à laquelle il a répondu : « Pour y noter ses amours, ses chagrins, ses résultats scolaires. Pour trouver un guide à sa vie⁷ ». Le journal d'Aimée B ne fait pas exception ; il livre de l'information sur la vie familiale et quotidienne, les us et coutumes et les réseaux de sociabilité et exprime le trop plein que ressent parfois Aimée.

Mais qui était Aimée B ?

Aimée Bouchard

Née le 9 octobre 1892 à Saint-Philippe-de-Néri, Aimée grandit dans une famille de cultivateurs ; elle est l'une des plus jeunes de douze enfants⁸.



À gauche et dans l'ordre, Aimée, sa belle-sœur Alma, une personne inconnue, peut-être sa cousine Marie Plourde des États-Unis, sa belle-sœur Crescence. Photo prise en 1941 à Rivière-Ouelle.

7. « Cher cahier... » Témoignages sur le journal personnel, recueillis et présentés par PHILIPPE LEJEUNE. Paris, Gallimard, 1989, p. 11
8. Possiblement la troisième avant-dernière. Ses frères et sœurs sont (dans un ordre approximatif) : Michel, Thomas, Anna, Joseph, Alice, Eugénie, Rosa, André, Georges (politicien, co-fondateur des Cercles de fermières, entre autres), Aimée, Antoine, Anna-Marie. Aimée est décédée à Saint-Pacôme le 20 décembre 1963.

Comme beaucoup de femmes de milieu populaire, elle doit apprendre à faire de tout, à tirer le meilleur parti possible des ressources disponibles et ainsi à développer maints talents pour se débrouiller au quotidien. Outre s'occuper de ses poules et de ses poussins « sans négliger ses travaux de couture » (10 mai 1915, 1-32), elle cuisine jusqu'à réaliser des gâteaux de noces. Elle assiste sa mère au tissage: « Après les ménages du samedi, j'aide maman à passer une pièce au métier » (11 octobre 1924 1-92). Durant sa jeunesse, elle joue du piano en solo et comme accompagnatrice, pratique le violon pour son plaisir et, à l'occasion, elle joue aussi au théâtre. La première mention de couture surgit dès le début de son journal, rappelons-le: « LM s'amène pour apprendre la couture » (2 novembre 1913, 1-21).

Le 19 mars 1925, Aimée promet à Albert B. de devenir sa femme, mariage qui a lieu le 30 juin suivant; elle a alors 32 ans. Sept ans plus tard, le couple adopte une petite fille d'environ trois ans qu'elle va chercher à la crèche Saint-Vincent-de-Paul à Québec et qu'elle ramène par le train, toute « de rose habillée », accompagnée de sa belle-sœur Crescence, épouse de son frère Georges.

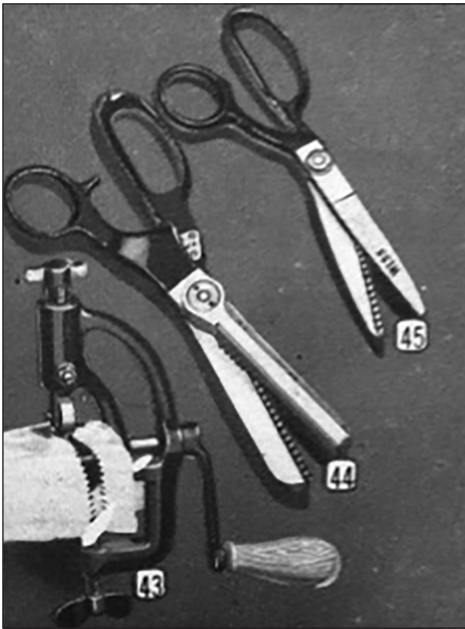
La vie est difficile pour cette petite famille. En mars 1929, la terre d'Albert est vendue à l'encan et le couple s'installe au village de Saint-Philippe en mai de cette même année. C'est la Crise. Albert est souvent en quête de travail; Aimée doit gagner et coudre de plus belle, d'autant plus que son mari souffrira gravement d'une maladie pulmonaire. Aimée a elle-même des excès de fatigue; elle passera 18 jours chez sa sœur cadette Anna-Marie à Montréal où elle a « pu reposer [s]es nerfs dans le calme et la paix » (mars-avril 1937, 2-5 et 2-6). Elle a aussi mal à une jambe dont elle souffre depuis 1919, reliquat de la grippe espagnole de l'automne 1918. À cause de son mal de jambe pour lequel elle sera hospitalisée à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Cartierville le 16 janvier 1939, elle suspendra la rédaction de son journal qu'elle ne reprendra que le 24 juin 1939, de retour à la maison, après plus de cinq mois à l'hôpital et deux opérations (2-42); durant sa convalescence, elle écrit peu.

Le 30 avril 1943 la famille part à Jonquière (2-97). Albert sera soigné à Chicoutimi pendant quelques mois et devra faire des allers-retours à l'Hôtel-Dieu de Lévis notamment. Sa maladie l'emporte durant la nuit du 9 septembre 1946 (2-146).

La couturière

Tout le monde connaît « la couturière » à qui l'on se réfère depuis nombre d'années. Qu'apprend-t-on de cette couturière ? Un peu sur son équipement, davantage sur les tissus utilisés, un peu plus sur sa production, ses compétences et sa vaste expertise, beaucoup sur son horaire et emploi du temps. L'on sait qu'elle possède des patrons⁹ qu'elle propose aux clientes, mais encore ?

Dès le début du journal, le 2 novembre 1913, il est question de l'acquisition d'une deuxième machine à coudre, son outil principal. Cette machine était-elle pour elle-même ? Pour les apprenties qu'elle forme ? Pour travailler plus



Ciseaux Wiss à denteler vendus chez Eaton. Catalogue Automne-Hiver 1945-1946, p. 269

efficacement en montant deux dispositifs simultanément de façon à faciliter et accélérer les opérations à effectuer ? Nulle indication à cet effet ni sur l'endroit où ces machines étaient installées dans la maison ; on apprend cependant qu'Aimée travaille parfois au son de la radio : « j'en suis à ma 2^{ème} camisole pour Albert, tricot fait à la veillée en écoutant la radio » (14 septembre 1944, 2-115). Comme seuls autres outils mentionnés, des ciseaux. « André me donne une paire de ciseaux tailleur marque Wiss ? » (lundi, 23 octobre 1944 p. 2-117) et « Le Père Paul-Eugène m'apporte des ciseaux à denteler des États-Unis » (samedi, 18 juin 1949, 2-191) ; remarquons qu'elle ne reçoit ces ciseaux spécialisés que très tard dans

sa carrière. Pour sa part, son mari Albert, conduit à Saint Denis pour faire des courses, lui rapporte de *l'Active* un fer à vapeur au coût de 16.⁰⁰ \$ (jeudi, 7 février 1946, 2-137).

9. Aimée B. savait aussi dessiner des patrons. Communication de Henri Chamberland le 20 septembre 2015.

Deux renseignements s'ajoutent sans grande précision : « Marie me laisse un manteau quadrillé noir et blanc et autres utilités » (15 juillet 1936, 1-180) et « journée de nettoyage au gaz, spécialement mes robes » (1^{er} août 1940, 2-58). Dans le premier cas, on peut extrapoler sur le sens de l'expression « autres utilités » par la nécessité de matériel de couture tels que les fils, les dispositifs d'attache et les garnitures. Quant au nettoyage au gaz, il s'agit sans doute de détachage à la main avec des produits d'usage courant comme le gaz à briquet.

L'expertise d'Aimée B. et sa réputation sont telles qu'elle est appelée à enseigner la couture à d'autres. Dix-huit jeunes filles – il est précisé que l'une d'elles a 17 ans (6 novembre 1944, 2-117) – sont nommées au fil du journal comme apprenties, sans compter toutes les fois que les apprenties sont mentionnées sans préciser de qui il s'agit. Entrer en apprentissage veut dire venir s'installer chez Aimée pendant plusieurs mois, voire plus d'une année. Elle mentionne cependant une exception : « Alice G. St-Denis, s'amène pour 6 mois d'apprentissage à la couture ; elle pensionne chez Jos T » (lundi 16 février 1948, 2-174). Aimée loge alors des pensionnaires ; elle n'a donc plus de chambres libres pour cette apprentie.

Généralement, l'apprentissage dure entre quelques mois et un an et demi ; dans un cas, ce fut sur trois ans ; est-ce dû à la lenteur de l'apprenante ou au contraire à son habileté qui procurait une aide précieuse à Aimée ? Mais « N'est pas couturière qui veut » dois-je répondre à Elzéar P., « surpris du peu de progrès de sa Jeannine » (samedi, 19 novembre 1949, 2-197). La formation fait tout de même relâche de temps en temps : « Je donne congé à Évangéline F. jusqu'au 7 janvier » (lundi, 31 décembre 1945, 2-134).

Aimée B. est très engagée dans son milieu. Entre autres, ses intérêts et ses talents la dirigent vers le Cercle de fermières local : « Formation d'un cercle de fermières (dans notre paroisse) dont Mme J. D. D. est présidente, Mme C. A. D., secrétaire, Gisèle Ch., bibliothécaire-lectrice, mesdames Thomas C et Chs-Eug. Ch., Mlle M. Eugénie G conseillères locales. Je suis à la vice-présidence » (15 mars 1938, 2-25). Elle participe alors à des expositions qui lui procurent prix et argent : « Je tricote d'ambition pour terminer à temps, c.-à-d. pour l'exposition locale et celle de Québec, une robe bleue cope¹⁰ » (15 août 1940, 2-59). À l'exposition des Cercles de fermières du 23 août, ses travaux lui rapportent 3.⁰⁰ \$ pour une robe de tricot et un manteau marine, une paire de chaussettes et des gants. Quelques années plus tard, Aimée remportera six premiers prix et deux troisièmes (15 août 1946, 2-144).

10. S'agirait-il d'un bleu dit copte.

Elle fait ce qu'elle appelle « de la fantaisie en couture : coussins, marquises, supports d'habits habillés de satin. Le tout avec des retailles, ça repose des journées de lavage¹¹ » (25 février 1938, 2-24) ; « je me confectionne une jolie marquise rose de bureau » (15 janvier 1937, 2-2). En somme, elle confectionne de tout, du « couvre-lit en soie moirée rouge, franges posées à trois tapis » (1-155) aux « teintures de guenilles pour un tapis crocheté » (7 juin 1935 1-157), aux sacs de soirée « Les deux sous-bras¹², tissu panier beige¹³, enjolivés de broderies X¹⁴ sont très jolis et j'en fais cadeau d'un à Cécile pour souligner son 10^e anniversaire de mariage. » (16 mai 1943, 2-99). Elle habille aussi des poupons en celluloïde (26 novembre 1936, 1-190) et confectionne des garnitures de cercueil notamment en faisant des fronces pour le capitonnage (1-172).

À 45 ans et avec toute son expérience, Aimée B. affirme néanmoins : « En tout cela, je n'égale pas le petit doigt de ma mère » (31 décembre 1937, 2-20).

Rythme et horaire

L'étude chronologique des activités d'Aimée B montre qu'à tous les moments de sa vie, la couture lui a toujours imposé un horaire exigeant. Les demandes l'obligent souvent à se lever très tôt et à se coucher très tard, à se priver de sorties et de soirées et à se dépêcher pour livrer la marchandise dans les délais souhaités. « De 6 hrs du matin à minuit, je besogne fort... » (jeudi, 11 décembre 1941, 2-77)

Quelles journées !

« Je me lève à 4 hres pour tailler une robe à A-M laquelle doit assister demain à Ste-Louise à la première messe de l'abbé Léon D en compagnie de papa et maman. » (1915, 1-33)

11. Compte tenu de la récurrence de l'activité, il s'agirait de lavages pour d'autres.
12. Pochette, de soirée ou de cérémonie, que l'on retient généralement sous le bras, d'où sa désignation.
13. L'image suggérée nous laisse présumer qu'il s'agit d'un tissu ajouré, possiblement à fils croisés faisant penser au tressage d'un panier.
14. Au point de croix.

« Lever matinal pour préparer à l'ajustement un manteau brun à A.-M. avant son départ pour le bureau, soit 8.45 hrs. ». « Levée à 6 hres, heure avancée, pour hâter mes travaux de couture : manteau, robe blanche, robe verte, toujours pour Anna-M. » (20 et 22 mai 1935, 1-156)

« Levée à 4 heures, je me couche assez tard, après l'ajustement d'un costume à Fernande. » (jeudi, 18 juin 1936, 1-178)

« Couchée hier à 1.30 hre pour Marguerite C, je taille un manteau que tante Yvonne confectionnera. » (16 avril 1942, 2-83)

« N'en pouvant plus, de fatigue, je ferme la boutique, même si ce n'est que vendredi. » (6 octobre 1944, 2-116)

« ...de bonne heure nous gagnons nos lits et ainsi reposer mes pauvres yeux. » (samedi, 1er septembre 1945, 2-130).

« Une rareté en cette veille de l'an nouveau, une chance exceptionnelle de pouvoir me coucher à une heure raisonnable, soit 10.30 heures. » (31 décembre 1948, 1-186)

« Une blouse à AMP, une blouse à Mme PhT. Et on se couche encore à minuit » (vendredi, 9 décembre 1949, 2-198)

« ...et pendant que je lui cause, Jeannette et Alberte ferment la machine à coudre. Elle est assez fatiguée » (samedi, 18 juin 1949, 2-192)

Aimée travaille fort, tous les jours, et ne traîne pas sur la besogne : « Je termine ce soir pour Mme J-Bte S. un manteau commencé hier » (mercredi, 31 octobre 1924, 1-92) ; « Je termine pour Vital D un veston commencé hier matin » (mardi 18 novembre 1924, 1-94). Elle tente d'éviter de prendre du retard, travaillant pendant que les autres jouent aux cartes (29 décembre 1924, 1-98) ; « C'est pressé à la couture...donc, adieu les cartes pour ce soir » (19 novembre 1936, 1-190) ; « Même si c'est la veille de l'an nouveau, mon aiguille ne peut chômer (31 décembre 1936, 1-193). Même un 1^{er} janvier, elle répare une robe (1937, 2-1). Visite ou pas, elle continue : « Même s'il vient de m'arriver de la belle visite en surprise, il me faut terminer une robe à madame Désiré L. » (27 juillet 1945, 2-127) ; « Je taille un manteau à Eugénie B. même si j'ai la bonne visite de... » (13 septembre 1945, 2-130). Après des noces, elle met la « dernière main au manteau rouge de Cécile M. D. » (lundi, 31 octobre 1949, 2-197).

La couturière pare aux urgences : « Il a fallu me coucher à minuit hier afin de mettre la dernière touche à un makina¹⁵ pour André lequel retourne ce jour à son travail de la B and B. » (3 janvier 1937, 2-3) ; « Il faut me lever à 4.30 hrs pour réparations en couture à faire à garde Irène L. qui part à 7 hrs à un congrès de garde-malades au Château Frontenac » (7 juin 1941, 2-70). Dans ce tourbillon, elle note ses records de production : « Un record, en couture, qu'il me plait à noter, car mon bon ange a dû m'aider pour avoir fait en 4.30 heures 2 jupons et 3 robes de nuit » (25 juin 1937, 2-9). « Un record à noter : entre 8 hrs a-m et 10 hrs ap-m 5 robes de bébé » (12 août 1944, 2-114). « Vite ! à la besogne pour finir le manteau de drap et la robe de crêpe satin à Anna M. laquelle part ce soir à Montréal » (3 janvier 1930, 1-125).

Quelques mois sont plus chargés que d'autres : novembre et décembre en préparation des Fêtes, mars et avril pour la garde-robe de la belle saison ou octobre pour celle de l'automne. Le 25 avril 1935 elle écrit : « D'ici le 2 mai prochain, que de choses à faire, dans la couture tout particulièrement, pour mes clientes et ma fille. » (1-154). « Pour une veille de Noël, je ne suis pas fatiguée, même s'il m'a fallu préparer trois robes déjà taillées pour l'essayage et ++. » (24 décembre 1940, 2-63). « Vite ! ouvrons la machine à coudre en faveur de la charmante Jacqueline L. qui veut avoir, au plus tôt, son costume de sport et Thérèse pareillement. » (vendredi, 2 janvier 1942, 2-79). « C'est le début d'une grosse semaine en perspective : un manteau et cinq robes de toilette, donc travail le soir. » (lundi, 8 avril 1946, 2-139). « Mimi D. est dans les parages pour ses toilettes d'automne. » (23 octobre 1935, 1-165)

Les noces l'occupent beaucoup notamment l'hiver chez les agriculteurs. Il semble que les préparatifs soient assez tardifs, loin de prévoir un ou deux ans d'avance comme c'est l'usage maintenant. « Je taille cinq robes pour Cam L (Mimi D) dont le mariage est fixé au 22 courant... » (3 avril 1946, 2-139). Elle réalise les toilettes de plusieurs dans la famille, notamment à l'occasion du mariage de son frère André (7 février 1922, 1-62) et celui de sa nièce Angèle, fille d'Antoine (été 1947, 2-166).

15. Le manteau Mackinaw aurait d'abord été fabriqué à partir de couvertures de laine aux propriétés isolantes et hydrofuges. Uni à l'origine et militaire, il devient à carreaux noirs et rouges. L'histoire de ce vêtement emblématique se dessine en mettant en scène un camp militaire du sud de l'Ontario au début du XIX^e siècle et la région de Mackinac au Michigan. La « veste » ou chemise de laine à carreaux rouges et noirs aurait voyagé entre les États-Unis et le Canada et se serait répandue notamment par les camps de bûcherons pour devenir un vêtement associé au « sportswear » (que l'on trouve maintenant dans les commerces spécialisés en plein air) avant d'être récupérée comme icône identitaire (diffusion dans les médias, la littérature, les bandes dessinées, la publicité...) puis par la mode. Plusieurs questions demeurent pour compléter l'histoire de ce type de manteau. <http://www.pc.gc.ca/fra/lhn-nhs/on/stjoseph/plan/bulletin/02.aspx> (consulté en septembre 2015)

Cette intensité d'ouvrage va même nuire à sa santé. « Me voilà prise d'une crise d'estomac pour m'être couchée très tard et levée à 4.30 hrs afin de faire à temps la réparation d'un veston à J-PC. » (17 juin 1938, 2-29). « Remise d'un vilain mal de gorge avec le repos au lit et diète d'un jour, courageusement je reprends mon aiguille, car ça presse dans ce domaine. » (29 novembre 1945, 2-133). « Mon cœur, ma tête sont en très mauvais état, mais inutile de penser au repos avec les nombreuses promesses faites en couture. N.-D. du S.-C. aidez-moi s.v.p. » (29 octobre 1945, 2-131). « Levée tôt et couchée tard sont depuis longtemps une nécessité dans ma vie de couturière où je résiste assez bien, malgré mon mauvais état de santé. » (19 novembre 1949, 2-197).

Nous aurions cru à une différence entre la période d'avant son mariage en juin 1925 et par la suite, mais il n'en est rien. Outre le fait qu'elle coud de plus en plus, par obligation et conséquemment à sa notoriété, elle répond toujours de la même façon à tous : avec empressement, en faisant diligence et sans se ménager. Elle veut faire plaisir : « Jusqu'à la dernière heure, il me faut coudre et en visite encore, pour faire plaisir à Cécile B. M, à qui j'égalise une robe, en plus de coudre de la fourrure à un bonnet pour son Yvon. » (31 décembre 1941, 2-77).

Deux raisons rendent Aimée fébrile et très fatiguée : l'obligation de gagner sa vie « puisqu'il [lui] faut travailler à la couture pour nourrir [son] monde » (13 mars 1935, 1-153) et l'urgence des commandes car il faut toujours livrer le plus vite possible. Pour arriver, l'entraide est nécessaire. Heureusement, elle peut bénéficier souvent d'aides précieuses : « Avec sa bienveillance habituelle, Alma me laisse Rosa comme aide pour les ménages terminés au midi, ce qui me favorise à la couture, où toujours c'est marqué « très pressé » (samedi 24 octobre 1936, 1-187).

L'aide que reçoit Aimée prend diverses formes. Elle se concrétise directement en couture, soit bénévolement, soit d'une apprentie. Par exemple, sa sœur Anna-Marie, en vacances, l'aide à faire de la couture chez A (29 mars 1923, 1-71), alors que sa belle-sœur Éva, sœur d'Albert, prépare avec elle des vêtements de deuil pour les enfants d'A. (19 octobre 1923, 1-75). Souventes fois, on remplace Aimée pour les ménages et d'autres travaux qui lui incombent afin de la libérer pour sa couture : on fait pour elle des ménages, de la lessive, de la nourriture, le sarclage de son jardin ; on veille même son mari Albert, malade, pendant qu'elle doit ajuster un vêtement.

L'entraide s'inscrit aussi dans une dynamique d'échange : Madame T. repasse pour Aimée en échange d'un petit travail de couture (15 décembre 1939, 2-48), « Mme Ph. T. repasse pour moi, je couds pour elle » (14 janvier 1940, 2-53). « Nous repassons et réparons le linge à deux et j'ai la chance d'avoir Pauline pour m'aider au grand ménage, du temps que je rendrai en couture pour la famille » (23 avril 1940, 2-56).

Comment aider la couturière ?

« A.B. fait les ménages afin de me laisser à la couture avec Éva pour le costume qu'enfin nous terminons à 7 hres. » (samedi, 20 juillet 1935, 1-160)

« Éva termine les ménages des fêtes afin que je puisse faire une robe de velours à Maria » (samedi, 21 novembre 1935, 1-167)

« Maria B. vient faire les ménages en échange d'une réparation de couture » (samedi, 6 juin 1936, 1-178)

« Pauvre et gentille Éva qui se charge des ménages pour me laisser toute à mon métier » (samedi, 13 juin 1936, 1-178)

« Alberte fait les ménages aussi bien qu'elle peut, puisqu'il me faut faire de la couture avec mes deux apprenties » (samedi, 28 février 1942, 2-81)

« Éva repasse et fait les ménages pendant que je taille et prépare à l'ajustement une jolie robe de crêpe pour elle-même » (samedi, 20 juin 1942, 2-85)

« J'échange avec Mimi D. des travaux de couture pour du grand ménage. » (13 avril 1943, 2-97)

« ...tout en mettant mon aiguille à son service comme dédommagement. » (5 mai 1943, 2-98)

« ...Lucie fait la lessive afin que je puisse remplir mes promesses de couture à temps. » (lundi, 27 novembre 1944, 2-118).

« A-M. et M.P. cuisinent afin de me laisser à mes travaux de couture toujours nombreux. » (3 juillet 1945, 2-126).

« Lucie me fait un beau ménage pour me permettre de mettre la dernière main au manteau toxedo de Lucienne. À la veillée, je taille un manteau droit (Shersterfield) à Alexina L-L. » (vendredi, 9 mars 1945, 2-121).

« Je reprends mon aiguille après 15 jours de gr. ménages qui m'ont terriblement fatiguée, heureuse d'avoir l'aide du jeune Léo Ancil pour sarcler le jardin et corder du bois. » (2 juillet 1946, 2-142)

« Lucie veille Albert pendant que je m'occupe de Lucienne B. venue faire de l'ajustement entre 5 et 9 hrs ap-m. » (1er mars 1945, 2-121).

Le journal d'Aimée B. livre quelques indications sur son salaire. Les prix semblent variables selon les clients. Ainsi, le docteur B. lui donne 1.50 \$ pour la confection d'un pantalon en 1919 (1-49) alors qu'elle reçoit 2.⁰⁰ \$ pour la confection de 3 culottes [d'enfant ?] à Yvon trente-quatre ans plus tard (1943, 2-102). Pour la taille d'une robe deux-pièces, « à la veillée », elle reçoit 0.50 \$ en décembre 1941 (2-77) et 1.25 \$ pour de la coupe de vêtements non précisés un samedi de juillet 1944 (2-114) ; enfin, « deux trousseaux de cercueils » lui rapportent 2.50 \$ en deux jours (10 avril 1942, 2-82). La réalisation d'une robe entre 9 ½ hres du matin et 7 hres du soir lui donne 4.⁰⁰ \$ pour la journée « ce qui est très rare. » (22 juin 1923, 1-72). Pour une semaine de couture dans une famille, elle gagne 12.50 \$ (12-17 mai 1924, 1-82) ; seize ans plus tard, son salaire d'une semaine est de 5.75 \$ (décembre 1940, 2-62) ; « J'ai gagné ces jours-ci 5.25 \$ à des réparations en couture. » (Juin 1943, 2-100) ; et pour deux semaines en 1942, « Nous en avons eu pour plus de deux semaines à faire de la couture pour Maria B., cinquante morceaux et plus, trouvés dans des coupons et de l'usagé. Salaire 10.00 » (16 février 1942, 2-81). Selon le contexte du journal à cette période, une apprentie aurait alors travaillé avec elle (février 1942, 2-81), car « pour aider au budget en souffrance à cause de la maladie à Albert, je décide de prendre une apprentie en couture. » (février 1941, 2-67).

Les précisions sur son salaire sont beaucoup plus nombreuses entre les années 1940 et 1944 alors qu'elle doit coudre pour gagner leur vie pendant la maladie de son mari. Il semble que les tarifs ne soient prédéfinis ni par la date d'exécution, ni par le degré de difficulté de la commande, mais par divers facteurs fluctuants, notamment la personne pour qui Aimée coud.

Toutefois, la couturière reçoit parfois des pourboires : « Alexina retourne très satisfaite et moi de même puisque en deux semaines, elle m'a fait gagner

30.⁰⁰ \$ pour la confection d'un manteau et 5 robes, pourboire compris. » (samedi 24 mars 1945, 2-121) ; « Irène L. me donne 1.⁰⁰ de plus que le prix demandé pour un costume que je viens de lui confectionner. » (mai 1946, 2-140).

La situation financière d'Aimée B. est précaire et connue de certains : « ... lesquels m'apportent toujours de la gaieté et du gros réconfort en vêtements et en argent » (27 juillet 1945, 2-127). Aux seize ans de sa fille, le chèque d'allocation s'arrête (février 1946, 2-138 et 139) ; c'est pour elle un souci de plus pendant la période de soins de son mari. Après le décès de celui-ci, elle continue à travailler au même rythme même si la situation a changé quelque peu : « De peine et de misère, je parviens à tailler une robe crêpe et satin noir pour Mme A.B. et je me trouve bien peu intelligente parfois de tant travailler jour et nuit presque quand mes finances pourraient me permettre quelque repos, mais à la réflexion, mieux vaut prévoir que m'exposer à subir une autre fois l'état de pauvreté, voisin de la misère... » (18 décembre 1947, 2-170).

La clientèle

La couturière A.B. travaille pour tous, femmes, hommes, enfants, religieux ; ce sont des proches, parents, habitants du village et de ceux avoisinants, voire de toute la région du Bas Saint-Laurent. Même après avoir quitté pour vivre ailleurs au Québec ou aux États-Unis, on est fidèle à sa couturière qui coud pour sa nouvelle voisine (28 décembre 1939, 2-48), sa belle-maman (12 juillet 1940, 2-58), le barbier (27 mars 1942, 2-81), sa filleule (20 août 1942, 2-87), sa sœur (8 avril 1943, 2-96), ses nièces (8 juin 1949, 2-191), et même ses arrières petites nièces : « Avons aussi fait les plis aux jupes des arrières-nièces... » (8 mai 1948, 2-176).

Aimée pratique la couture surtout à son domicile ; elle reçoit beaucoup de clients et surtout des clientes. Elle les accueille six jours par semaine, parfois sept, même le dimanche : « Au retour de la grand-messe, je trouve ici Suzanne et Louise P. Peu après c'est Léonie, ses filles Aline et Jeanne. Toutes venues parler de travaux de couture. » (dimanche, 30 sept 1945, 2-130). Elle les reçoit aussi à toutes heures selon qu'il faille profiter d'un passage à Saint-Philippe ou d'une simple visite à la famille. « Le Dr L. dans nos parages m'apporte un habit à réparer. » (9 août 1946, 2-144). Le système de rendez-vous n'est pas la règle car on arrive à tous moments sans prévenir si ce n'est d'annoncer que nous reviendrons. Une seule fois, Aimée signale un « appointment pour un manteau » (23 avril 1942, 2-23). Les expressions « Unetelle m'arrive ce matin », « Unetelle s'amène avec du tissu », ou encore « Nous n'avons pas encore déjeuné que déjà Roméo

R. s'amène avec deux garnitures de cercueil à faire faire. » (12 avril 1937, 2-6), sous-entendent l'impromptu des séances comme si la couturière devait toujours être disponible chez elle et ailleurs: « Hélas! Que de travaux de couture à faire avec des visiteurs plein la maison » (vendredi 12 juin 1936, 1-178). Comme elle dessert la région et même au-delà, ses clients-es doivent parfois séjourner chez elle quelques jours. Bien que ce soit souvent dérangement, cela semble tout de même normal compte tenu des mœurs et coutumes en milieu rural à l'époque, des distances et des facilités limitées relativement au transport. Certains viennent en train ou en autobus.

À domicile : de jour, de soir, un moment ou une journée ?

« Maria L. passe quelques jours ici pour se faire confectionner un costume » (14 mars 1915 1-32)

« Le Dr. J. A. L., accompagné de Madame L., vient pour les mesures d'un pardessus que je dois lui faire. » (10 janvier 1922, 1-61)

« M. Mme Michel R. de St-Pascal viennent à la veillée choisir un modèle de robe pour leur Suzette, 6 ans, laquelle devra le 16 courant faire la présentation d'une gerbe de fleurs à son Excellence le Gouverneur Général, Lord Bing [Byng] de Vimy. » (10 septembre 1923, 1-74)

« Encore un samedi très employé avec la visite de Cécile M. venue se faire réparer un manteau et une robe. » (11 avril 1936, 1-175).

« ...Anna qui a passé la journée ici pour des manches de manteau à réparer. » (1945, 2-132)

« P.E. B. vient relancer sa femme qui a passé la journée ici pour des travaux de couture. » (10 janvier 1946, 2-136)

« Émilienne a passé la journée ici pour son manteau à faire terminer. » (2 juillet 1945, 2-126)

« A.-M P. et sa Monique s'amènent sur l'autobus de 9.45 hres et toute la journée y passe pour réparer des manteaux. » (samedi, 1er juin 1946, 2-141)

« À cause du retard du train, notre visiteuse de ce jour, intéressée par la confection d'une robe marine, nulle autre qu'Émilienne B. s'en va à 11hres du soir. » (6 février 1946, 2-137)

Pendant leur séjour au Saguenay, elle coud toujours et encore:

« À Margo qui partira demain à St-Ph., je répare une jupe, je fais aussi une robe à la petite Claudette que gardera Cécile. » (24 mai 1943, 2-98)

« Je répare à Cécile la robe que son mari lui a donnée à son anniversaire de naissance. » (1er juin 1943, 2-99)

« À la veillée, je taille des choses que j'aurai à faire demain pour Cécile » (3 novembre 1943, 2-102)

« Je commence pour Cécile un manteau d'hiver » (15 novembre 1943, 2-102)

« Dans une robe brune à moi, je fais une jupe pour Cécile... » (25 janvier 1944, 2-106)

Tous les clients ne peuvent cependant se déplacer. Durant ses jeunes années de célibataire et après le décès de son mari en 1946, Aimée est appelée à aller séjourner dans les familles afin de réaliser des vêtements pour chacun. Cette pratique était courante à l'époque comme en a témoigné Armand Caron qui raconte avoir été invité deux fois par année pour séjourner un mois dans les familles afin de compléter les garde-robes pour la saison et transformer les vêtements déjà faits¹⁶.

Où va la couturière?

« Je pars au presbytère pour la semaine y faire les toilettes de nocces à Bernadette P ... » (9 août 1915, 1-34)

« André revient du village avec ma valise de linge. » (1er avril 1919, 1-45)

« M. le curé m'envoie chercher...pour lui réparer ses soutanes. » (17 juillet 1919, 1-47)

16. CHRISTINE GODIN ET JOCELYNE MATHIEU, « Armand Caron précurseur de la haute couture québécoise », *Cap-aux-Diamants*, 4, 2, Été 1988, p. 57.

« À St-Pascal où je me trouve pour y faire de la couture. » (25 septembre 1919, 1-49)

« Je retourne à Ste-Anne, chez Georges cette fois, lequel a un habit et des manteaux à réparer. » (12 décembre 1922, 1-65)

« Retour à St-Philippe où quelques clientes m'attendent chez Antoine qui m'offrent (sic) à coucher. » (20 décembre 1922, 1-66)

« J'arrive de chez Georges où j'avais été faire de la couture pendant qu'Anna-M. en faisait autant chez Fernande. » (27 janvier 1923, 1-70)

« J'arrive de Ste-Anne où j'ai pu tourner en robe de bal la robe de noce à M. Crescence. Je reste chez Antoine pendant les Jours Gras. J'habille la poupée à Pauline en ce jour du Mercredi des Cendres. » (10 février 1923, 1-71)

« À St-Roch pour quelques jours afin d'aider Claire à la confection d'habits pour Thomas, Paul, Charles et Gérard. » (5 mai 1923, 1-72)

« Chez Antoine pour lui faire un habit et une robe à Alma pendant que je devrai guider Claire dans la confection d'un habit à son frère Thomas à St-Roch des Aulnaies. » (29 juillet 1923, 1-73)

« Encore à Ste-Anne où Crescence me réclame pour un costume dont elle a besoin pour aller relancer à Québec Georges qu'on attend sous peu puisqu'il est déjà en mer. » (19 novembre 1923, 1-76)

« Je passe la journée chez Eugénie pour faire à sa Mimi une robe et des bouffants en peluche brune et une robe de nuit. À la veillée, je taille une robe à Eugénie puisqu'il fait trop noir pour retourner chez Georges. » (30 novembre 1923, 1-76)

« Le manteau à Camille étant fait, je pars faire de la couture au village. » (15 octobre 1924, 1-92)

« Je retourne avec eux après la veillée pour réparer, demain, un habit à Antoine. » (29 août 1924, 1-87)

« Chez mes futurs beaux-parents pour tailler et ajuster une blouse [?] à Alexandrine. » (27 mars 1925, 1-109)

« J'ai négligé mon journal ces derniers temps à cause d'un séjour de quelques semaines chez Antoine pour y faire de la couture aux dames et demoiselles du village avant de commencer mon trousseau en vue de mon mariage prochain. Il me faudra aussi habiller ma mère, Cécile et Anna-Marie. » (20 mai 1925, 1-112)

« Je pars à St-Pascal avec Pauline faire des robes noires pour les trois aînées à Anna-M. » (5 août 1940, 2-58) [décès]

« À St-Pascal où je répare un costume. » (22 juillet 1942, 2-86)

Après le décès de son mari :

« A.-M. reprend les explications de ses projets en couture, lesquels j'aurai à exécuter au cours de ce voyage d'une dizaine de jours. » (Vendredi Saint, 17 avril 1949, 2-190)

« À 10 hrs, Antoine me conduit chez Léo avec les derniers vêtements réparés. Robe et manteau à tite Jeanne, paire de pantalons, etc. » (samedi, 14 mai 1949, 2-191)

La couturière attitrée ne fait pas que produire, elle conseille aussi : « En venant parler couture Mlles L. et J. G. jouent aux cartes » (vendredi, 16 février 1945, 2-120) ; « ...Léonie me demande pour des conseils et travaux en couture dont 8 robes noires à réparer pour débiter. Je serai aidée... » (12 mai 1949, 2-191).

Une fois les clients partis de chez elle, il faut réaliser les commandes sans tarder.

Au travail!

« Nous avons fait trois manteaux au cours de la semaine. » (26 octobre 1929, 1-121) ;

« J'ai fait ce jour une robe à Alma. » (10 juin 1930, 1-129) ;

« Mimi D. nous quitte avec de nouvelles toilettes confectionnées au cours de la semaine. » (Jeudi saint, 18 avril 1935, 1-154) ;

« C'est très pressé à la couture en même temps qu'il faut ce soir faire venir le médecin... » (15 mars 1945, 2-121)

« Voilà une semaine bien terminée, avec la coupe à la veillée d'un manteau pour Lucie G. Coucher 11 hres. » (samedi, 14 juin 1941, 2-70)

« Elle est presque terminée la robe noire taillée hier soir. » (samedi, 24 janvier 1942, 2-80)

« Même si mon voyage à St-Pascal m'a ôté de l'entrain, je me coucherai très tard, afin de faire des réparations aux robes de ma voisine. » (8 avril 1942, 2-82)

« Ma journée y passe pour la coupe de deux manteaux commandés hier soir par Mlles Lucie et Jeanne G. Les tissus étaient si épais que j'en ai des ampoules. » (samedi, 19 décembre 1942, 2-91)

« Après la veillée, Margo B. apporte trois paires de rideaux que je me hâte de lui faire. » (4 décembre 1943, 2-103)

Aimée accepte tout : elle s'impose de « ...remplir [s]es trop nombreuses promesses en couture » (dimanche, 27 mai 1945, 2-124.) « La revue de mes promesses en couture m'annonce du travail jusqu'en juin prochain. » (30 janvier 1946, 2-137). « Je secoue la vadrouille à minuit pour avoir eu l'amabilité ou la folle (sic), d'accepter une réparation de manteau pr Antoinette M. » (samedi, 14 novembre 1936, 1-190). Parfois, ses services se limitent à la coupe : « Éva vient me faire tailler des choses qu'elle veut coudre. » (4 mai 1938, 2-28) ; « Depuis hier, je fais la coupe des vêtements que les intéressées confectionneront elles-mêmes. Elle ne refuse presque jamais une commande à moins d'y être contrainte ; son journal ne rapporte qu'un seul refus : « Irène L. à qui il me faut refuser la confection d'un deux-pièces. » (12 novembre 1945, 2-132).

Des garde-robes évolutives

Dans la société de consommation contemporaine, il arrive de faire réparer un vêtement ou de le faire transformer, mais c'est plutôt rare car maintenant on se départit assez facilement des effets qui ne sont plus à la mode ou qui ne plaisent plus. Jusqu'aux années 1950, alors que durant cette décennie la prospérité atteindra de plus en plus de gens, c'était le contraire ; le neuf était rare.

La production très variée d'Aimée B. s'inscrit dans ce contexte de modifications nombreuses des pièces existantes, de leur réparation, transformation, enrichissement, remodelage. Le neuf est souvent un cadeau que l'on reçoit à une occasion spéciale d'anniversaire, de fête de Noël, d'un mariage, ou que l'on se fait à soi-même. Le tissu est une denrée de valeur car les chutes

sont conservées précieusement et il fait l'objet fréquemment de cadeaux. Pour ses 43 ans, Aimée reçoit en cadeau, entre autres, 5 verges de belle toile à rouleau¹⁷ (9 octobre 1935, 1-165) ; lors de l'anniversaire des 5 ans de sa fille, celle-ci reçoit de sa marraine du tissu et garniture pour une robe (5 février 1935, 1-151).

Les tissus utilisés sont assez souvent mentionnés, parfois avec leur couleur et leur motif. Le velours et le crêpe (satin, rugueux, façonné) dominent pour les robes, les cotonnades (indienne) et les lainages (ratine, tricotine, tissu dit « à habit ») selon les saisons ; le drap et autres matériaux robustes sont utilisés pour les manteaux. Par sens pratique sans doute, les couleurs plus neutres dominent : en plus du noir qui est une nécessité en raison des deuils fréquents et codifiés selon les traditions, on retrouve du blanc, du brun, du gris ; quelques couleurs vives trouvent néanmoins une place dans la garde-robe de certaines femmes, surtout les plus jeunes.

Quelques tissus et leurs usages

Sealette [imitation de fourrure de phoque ?] « la mère de notre docteur se fait faire un beau manteau avec de la sealette de 15.00 la verge. » (23 septembre 1923, 1-75)

Drap turquoise pour un manteau à Aimée elle-même. (25 avril 1924, 1-81)

Tresse de soie « Albert est heureux d'avoir apporté de la tresse de soie pour la garniture de la robe de sa mère. » (21 janvier 1924, 1-101)

Velours pour toque. (12 décembre 1936, 1-191)

Flanelle pour chemises. (18 décembre 1936, 1-191)

Organdi rose pour tabliers et coiffes. (25 juillet 1936, 1-181)

Tricot vert jade pour robe de fillette. (7 mars 1936, 1-173)

Plaid de laine vert et rouge pour sa fille. (9 novembre 1939, 2-46)

Tissu à habit, noir rayé « d'un fil gris-bleu à chaque trois-quarts de pouce » pour un costume tailleur (4 juillet 1941, 2-71)

Crêpe façonné de rayures même ton pour robe. (16 décembre 1946, 2-151).

17. C'est-à-dire de la toile pour faire des essuie-mains à dérouler sur un rouleau de bois.

Crêpe et satin noir pour robes. (18 décembre 1947, 2-170)

Tricotine [sorte de jersey] bleu marine pour costume [tailleur] .(5 octobre 1949, 2-196)

Retailles d'indienne pour tablier. (17 mars, 2-175)

Outre l'usage de fil noir No 10 (18 décembre 1946, 2-151), la couturière fait provision de rubans, noirs, blanc, marine « chez Cécile M. qui écoule à réduction son commerce de chapeau » (5 août 1942, 2-87)

En contexte d'entre-deux-guerres alors que sévit une crise économique éprouvante, que le travail est rare, et qu'on ne peut compter que sur le soutien familial et charitable, la récupération s'avère essentielle et occasion de créativité. Certains patrons sont prévus pour la «reconfection». L'on propose alors des modèles à plusieurs variantes au corsage et à la jupe pour réaliser une «robe à transformation» « si appréciable en ces temps d'économie de guerre. »



Les robes pour dames et fillettes dominent la production de la couturière, mais les manteaux sont aussi en très grand nombre, le climat rigoureux jouant d'exigence. Le journal d'Aimée B. donne quelques précisions fort intéressantes sur les types de robes et sur les manteaux: « robe de maison » (lundi, 17 mars 1930, 1-128), « robes de nuit ou jaquettes de malade » (5 septembre 1935, 1-163), « robe de chambre » (31 janvier 1949, 2-187). Dans la catégorie des vêtements féminins, nous retrouvons aussi des blouses (aujourd'hui chemisier), des ensembles pour dames – dits costumes dans le langage

«Reconfection dans la mode». Suggestions par Madame A. Bienjonetti. *La revue des fermières*, vol. 5, n° 3, mars 1944, p. 23.

populaire –, des jupons, des tabliers dont certains dits de fantaisie. Pour les hommes, elle réalise des complets désignés par le terme habits, des pantalons ou culottes, des chemises, diverses vestes. Elle confectionne un grand nombre de manteaux pour tous. « Encore un manteau d'hiver et gilet de laine... » (2 mai 1947, 2-159)

Cette couturière est habile en tout, même les accessoires : « Après une blouse finie pour Mme B.... je réussis assez bien la confection d'un chapeau que je porterai avec plaisir. » (3 avril 1925, 1-110). « Il m'a fallu 21 heures de travail pour faire des gands (sic) au sergent-major R. » (19 décembre 1940, 2-62). Elle travaille aussi la fourrure : « aidée D'Éva B. je fais une robe de carriole avec six peaux de mouton » (18 mars 1924, 1-79) ; « Madame M. m'apprends (sic) à lustrer la fourrure » (21 mai 1935, 1-156). Elle utilise du mouton pour des gilets d'homme (samedi, 21 septembre 1935, 1-163) et du mouton de Perse pour des manteaux féminins, en entier ou pour incrustations (12 décembre 1939, 2-47 et 5 décembre 1941, 2-77) ; une froque¹⁸ dans quatre peaux de veau, teinte en noir (4 décembre 1936, 1-191) ; un veston dans des peaux de jeunes chevreuils (23 novembre 1939, 2-47) ; du lapin brun et du chat noir pour des bonnets de fourrure masculins (vendredi 26 janvier 1945, 2-125) ; de la loutre pour col de manteau (1935, 1-167).

Du neuf dans du vieux

« Je termine pour AM une robe taillée mardi dans son manteau vert et 12 vg [?] de tissu quadrillé vert et drab. » (4 décembre 1924, 1-96)

« Je pose une nouvelle doublure à une blouse à André après avoir fait le repassage et reprisage avec ma mère. » (19 août 1924, 1-86)

« Je refais la robe de serge brune à Cécile B. » (18 décembre 1924, 1-97)

« Je refais une robe à Maria. » (12 août 1935, 1-162)

« Comme il le dit lui-même, avons tourné M. le Curé à l'envers, c'est-à-dire son manteau de printemps. » (samedi 30 mars 1935, 1-153)

« Eugénie est venue faire habiller sa Mimi dans du refait. » (15 juillet 1935, 1-159)

18. Manteau court, blouson.

« Le beau manteau du père Ben, à col de loutre est maintenant à la taille de mon beau-père, qui sera « faraud » pour le mariage à J-Bte et Fernande. » (27 novembre 1935, 1-167)

« Un manteau de drap que papa a porté 27 ans, est maintenant refait à la taille d'André. » (14 novembre 1935, 1-167)

« M. le curé a un manteau à faire retourner. » (30 septembre 1936, 1-185)

« Je taille une robe à Pauline en attendant que madame T. ait fini de défaire le vieux manteau brun à Éva lequel manteau sera utilisé pour A. » (1er octobre 1936, 1-185)

« Cécile B. s'amène avec son vieux manteau de drap bl marine pour le faire rénover. » (13 octobre 1936, 1-186)

« À nous deux, nous organisons Pierre dans un habit à son oncle Georges. » (16 juillet 1940, 2-58)

« Mr le curé fait retourner sa soutane qui me rapporte 6.00. » (3 janvier 1942, 2-80)

« Pour une fois j'ai à faire pour l'expo une robe avec des sacs vides de sucre blanc que j'enjolive avec des bleus provenant de rouleaux usagés. » (31 juillet 1942, 2-86)

« beau manteau bleu à Anna-M lequel manteau m'a donné de la grosse misère à cause d'une économie de doublure que j'ai accepté de faire, c-à-d en faire la coupe, après le premier essayage alors qu'il faisait très bien. » (7 août 1942, 2-87)

« J'ai fait 4 chemisettes à Rodolphe et dans les retailles une robe à C. » (5 août 1943, 2-101)

« Dans une blouse brune à Fred, je taille un pardessus à Yvon. » (23 novembre 1943, 2-103)

« Je réajuste à la taille de Pierre un veston que portait son père. » (15 juillet 1944, 2-114)

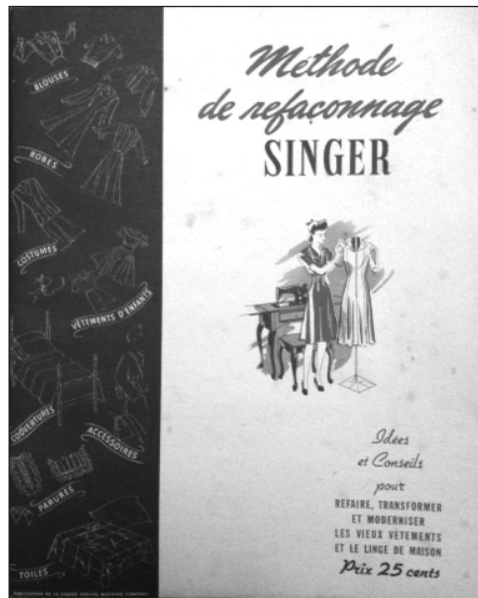
« Dans deux robes à moi, je taille une robe deux-pièces à Lucie. » (11 décembre 1944, 2-118)

« Irène Nolin pour un costume à faire dans un habit. » (15 novembre 1945, 2-132)

« Pour un manteau à lui transformer, Eugénie D.M. s'amène, ce qui nous permet de nous rappeler les souvenirs du passé tout au cours de la journée. » (6 juillet 1946, 2-179)

« Éva s'en va après souper après nous avoir fait quatre beaux petits pains et fait faire la transformation de ses manches de manteau vert. » (20 mars 1948, 2-175)

« Dans de l'usagé, je taille des robes pour deux filles à Anne B. M. Une blouse à Mme Ph T. Et on se couche encore à minuit. » (9 décembre 1949, 2-198)



Brochure imprimée au Canada par la compagnie Singer en 1942.

Les vêtements particuliers et d'occasion

On a recours à la couturière pour tous types de vêtements. Outre les soutanes et uniformes scolaires, incluant une jupe de sport pour écolière (29 janvier 1942, 2-80) qui s'ajoutent à la production courante, on fait appel à elle pour les occasions spéciales telles les noces et les funérailles.

Quelques précisions sont données sur l'habillement de noces féminin, par exemple : du 14 au 20 juillet 1914, Aimée confectionne pour toilettes de noces

une robe blanche en [laine] mérinos, une robe de satin noir et un manteau de serge marine. L'année suivante, son frère Georges se marie le 23 août; elle confectionne alors plusieurs toilettes de circonstance. Cette même année, elle est réquisitionnée pour deux autres noces (15 et 28 décembre 1915, 1-36). Les demandes sont récurrentes : « Je commande les tissus pour le manteau et un complet que je devrai confectionner pour André en vue de son mariage prochain. \$36.⁰⁰ » (18 janvier 1922, 1-61) ; « demande de robe bien chic en vue de la noce de Gérard P. frère de Guy » (9 janvier 1936, 1-170). Parfois, on achète une partie des toilettes, mais souvent la couturière et son entourage collaborent encore aux préparatifs vestimentaires. Ainsi, Anna et Margo, belles-sœurs d'Aimée, vont à Québec avec « leur futur » pour le choix de leurs toilettes de noces, c'est-à-dire robe et chapeau de circonstance et chacune un costume et Anna-Marie, sa sœur, s'occupe de l'achat des fourrures. Aimée, aidée de sa belle-sœur Éva, fera « la balance; en plus, « comme dans la chanson une robe à belle-maman, une à Éva, etc. » (15 juin 1937, 2-9). Cette fois, Aimée ne confectionne pas l'habit de son mari car « Albert part à Québec pour s'habiller « de pied en cap » puisqu'il doit être le témoin de Marguerite à la noce, en double, du 3 juillet prochain » (27 juin 1937, 2-9). Les préparatifs ne s'achèvent que quelques jours avant le mariage « demain je mettrai la dernière main à la robe de satin blanc et voile à Maria, ce qui complètera son trousseau et en même temps, je devrai m'occuper de la décoration du gâteau de circonstance du 4 juillet prochain » (29 juin 1938, 2-30).

Pour sa belle-sœur Gertrude L., elle confectionne un manteau beige de voyage et une robe bleue pour la cérémonie du mariage (6 juin 1945, 2-124). Si elle ne coud pas la robe de mariée, elle est néanmoins conseillère : « 6.30 départ pour Québec avec Antoine et ses filles dont Pauline pour l'achat de « ses toilettes de noce ». » (20 avril 1945, 2-122).

Une coutume veut que la robe de mariée puisse être utilisée pour confectionner un costume de bébé, souvent de baptême ; Aimée en a eu une fois la demande : « Madame John M., [...] me demande de faire une jolie petite robe pour le joli poupon qu'elle attend en utilisant sa robe de mariée de l'an passée. » (19 mars 1936, 1-174). Lors de cérémonies particulières, la couturière fera aussi les habits de mise : « Éva m'arrive de bon matin pour m'aider à la confection d'un habit pour son frère à qui j'en ai déjà fait trois dans son jeune âge, un gris et deux bleu marine, ses derniers aux époques de sa Première Communion et de sa Confirmation » (20 décembre 1924, 1-98).

La couturière est appelée à réaliser tous les types de trousseau : outre les habituels de noces ou de mariée et de baptême, elle mentionne aussi ceux de religieuse (21 juillet 1922, 1-64) et de pensionnaire (31 août 1942, 2-88) ;

le terme désigne même les dispositifs textiles d'un cercueil : « 2 trousseaux de cercueils qui me rapportent 2.50 en deux jours » (14 avril 1942, p. 2-82). Les trousseaux de mariage sont les plus fréquents ; Aimée en rapporte plusieurs, quelquefois avec un commentaire : « Le trousseau de noce à Isabelle B. est chic et pratique à la fois » (30 septembre 1936, 1-185) ; « L'an dernier, c'était le trousseau de mariée pour ma belle-sœur Anna, cette année, c'est pour un bébé » (5 mai 1938, 2-28) ; « Un trousseau de baptême me rapporte 6.00 de confection » (20 août 1943, 2-101).



«Esquisse d'un trousseau Simplicity-Butterick», *La Terre et le foyer*, vol. X, n° 5, mai-juin 1955, p. 12-13.

Lors d'un décès, il faut faire diligence : « Le décès de Désiré L. me donne du travail en couture et en teinture » (14 janvier 1947, 2-156). Au noir, couleur de deuil, s'ajoutent le blanc et le gris : « Aux funérailles d'H.H., je porte les rubans de la bannière du Tiers-Ordre en compagnie de... ; nous sommes vêtues de noir et voilées de blanc. (8 mars 1915, 1-32) ; « ...j'ai fait la série d'habits gris pour les porteurs aux funérailles de R.M. » (21 août 1942, 2-88).

Avec tout ce travail et les nombreuses urgences, que peut se permettre Aimée pour elle-même et pour sa fille ? Comme toutes les mères, elle veut faire plaisir à son enfant ; elle lui confectionne donc non seulement l'essentiel, mais essaie aussi de lui préparer du spécial, ce qui ne lui évite pas la nécessité de la récupération, mais elle en tire le meilleur parti car « [ma fille] aime bien

« étreñner » le samedi. Aujourd'hui, c'est une robe de coton imprimé dont le tissu est un don de Madame P.T. » (samedi 13 juillet 1935, 1-159) : « [ma fille] a une nouvelle toilette. Manteau béret et manchon trouvé dans un manteau rouge de sa tante Anna B. Les garnitures de fourrures, simili castor viennent de Marie P. » (6 novembre 1937, 2-16) ; « À la veillée, j'achève un costume bleu marin garni de rouge pour A. » (vendredi 29 avril 1938, 2-27) ; « Pour son anniversaire, j'adresse à [ma fille] une robe uniforme, un tablier brodé... » (2 février 1945, 2-120). Elle utilise en faveur de sa fille du « déjà porté » par elle-même et même par son mari, sans compter les dons: jupon, robe et trois paires de bas taillés dans les miens » (19 mai 1936, 1-177) ; « mon manteau gris, 21 ans, servira à A. au cours de l'hiver prochain » (1^{er} septembre 1942, 2-88) ; « dans le manteau de noce à Albert, j'en taille un pour [ma fille]. » (6 mars 1938, 2-26) ; « je fais une robe à A. dans la robe de postulante à Éva » (23 août 1943, 2-101) ; « c'est A. qui nous éveille ce matin, et tout de suite il faut me hâter à lui préparer un manteau (23 décembre 1943, 2-104) ; « ...ce soir, je lui taille une robe à « deux paroisses » don de sa tante Anna-Marie » (14 juillet 1945, 2-127). « ...je taille un manteau à A. dans un tissu tout laine à poils de chameau, son premier manteau neuf depuis 4 ans et payé par ses allocations qui prendront fin en février prochain. » (11 novembre 1945, 2-133).

Pour elle-même, Aimée use toujours d'ingéniosité ; fait intéressant, elle apporte généralement plus de précisions en ce qui la concerne que pour les autres, que ce soit relativement aux matériaux, aux couleurs, à la provenance, au prix, au temps de réalisation. Elle fait et refait, plus d'une fois le même vêtement ; sa patience est incontestable et elle privilégie toujours la confection pour les autres avant celle pour elle-même.

Que porte Aimée la couturière ?

« Je me confectionne un costume avec de la ratine de laine brune. » (18 avril 1915, 1-32))

« Tante Anna...trouve bien laid une robe que je viens de me confectionner avec les vestiges d'un costume de ratine brun et un coupon [de] drap quadrillé brun et bleu. » (30 août 1922, 1-64)

« Je termine pour moi-même un manteau gris venant de la manufacture de laine de Lenoxville. Il me coûte 11.00 en tout. » (15 novembre 1922, 1-65)

« Je viens de refaire, pour une deuxième fois, mon costume marine. » (10 mars 1924, 1-79)

« Je me fais un manteau en drap turquoise. » (25 et 26 avril 1924 [juste après Pâques], 1-81)

« Commencée depuis quatre mois, je termine enfin ! une liseuse rose & blanche, gilet de lit, tricotée avec de la laine domestique don de ma belle-mère. » (dimanche, 30 juin 1935, 1-158)

« Je fais une jupe à Pauline et une garniture de cercueil. Tant pis pour moi, si ma robe de velour (sic) n'est pas terminée. » (2 décembre 1936, 1-191).

« Je me confectionne un manchon sacoché, recouvert d'Astrakan, don de tante Alma. » (8 janvier 1938, 2-22)

« Ma robe bleu alicé¹⁹ terminée » (19 juillet 1938, 2-32)

« Pauline est bien fine de venir m'aider à la confection de mon manteau d'hiver, don d'A-M. c.-à-d. son manteau brun ajusté d'il y a quatre ans, que je transforme en manteau droit. » (13 décembre 1939, 2-47).

« Ma robe bleu marine est terminée, aidée par Pauline qui en a fait l'ajustement. » (samedi, 13 mai 1942, 2-84).

« Je me suis fait le cadeau d'un manteau neuf points d'aiguilles très fin de couleur noire » (4 décembre 1942, 2-91).

« Le linge à Albert étant lavé et réparé, je commence, pour moi, un manteau de printemps quadrillé qu'Albert a déjà porté 14 ans. » (19 mai 1943, 2-98)

« J'étrenne cette nuit un Seal Hudson, don d'A.M. qui l'a porté au moins vingt ans » (24 décembre 1948, 2-186)

Goûts personnels et mode

« J'aime beaucoup le jersey imprimé sur fond noir choisi par [Anna-Marie] pour la confection de ma robe printanière » (4 février 1949, 2-188). Aimée B.

19. Teinte de bleu de moyenne intensité. Cette nuance et son appellation figurent toujours à certaines cartes de couleurs <http://encycolorpedia.fr/a3a9d1>, même au nuancier informatique <http://pourpre.com/nuanciers/info.php>. Consultés le 3 septembre 2015.

réfère très peu à la mode et n'en parle pas beaucoup explicitement. Néanmoins, elle livre des indices par certaines précisions comme « La taille des robes revient à la normale après plus de 5 ans qu'elle tombait à la ligne des hanches » (26 février 1930, 1-127) et « À la veillée je fais des coussins d'épaules pour les 23 robes et 7 manteaux promis » (11 mai 1945, 2-123). Les goûts étant chose personnelle, ce qui déplaît à l'une fait le bonheur de l'autre : « Au premier ajustement, Rosa se dégoûte d'un manteau quadrillé que je continue pour A-M qui est, on ne peut plus contente. » (28 octobre 1915, 1-35).

La modernité gagne la fille d'Aimée par qui arrive les nouveautés : du tissu à lingerie (31 juillet 1947, 2-164) ; les cheveux frisés par permanente : « [ma fille] a son 1^{er} indéfrisable » (11 juin 1945, 2-124) et « ...après m'avoir donné un indéfrisable partiel... » (30 juin 1947, 2-162) ; et les bas de nylon qui sont objets de convoitise et qu'on a plaisir à recevoir : deux paires de bas de nylon en cadeau (31 décembre 1949, 2-198).

Depuis plusieurs décennies, la publicité influence les consommatrices occidentales²⁰, mais l'achat du prêt-à-porter n'étant pas la seule façon de se mettre à la mode, maints conseils sont donnés dans les magazines et différents médias pour guider Madame Tout-le-monde et les couturières en service privé dans la confection et surtout l'adaptation des garde-robes au goût du jour, souci de toutes les femmes, à la campagne comme à la ville. En 1949, une dame de l'Île d'Orléans près de Québec, Raymonde Bonenfant, expose ainsi les avantages d'être à la mode :

Une mode qui sauvegarde le bon goût, tient le juste milieu, unit l'élégance à la simplicité, le confort à l'hygiène, permet l'économie et développe la personnalité, [...] la mode actuelle possède [ces] qualités [...] à un degré jamais égalé jusqu'à présent. [...] Vous désirez manifester quelque personnalité ? La mode moderne vous en offre l'opportunité par des vêtements appropriés aux temps et aux lieux, aux saisons et circonstances, à l'état des revenus, à l'âge et au physique²¹.

Compte tenu de tous ces critères, que veut dire suivre la mode et être à la mode pour la majorité des femmes de la première moitié du XX^e siècle ? Le remodelage périodique, les transformations minimales ou plus importantes, l'emprunt de la ligne du moment par l'ajout d'épaulettes, une modification des manches ou le déplacement de la couture de taille indiquent un désir d'exprimer son adhésion aux manières d'être de son époque. Aimée propose des modèles

20. PHILIPPE ARIÈS ET GEORGES DUBY [dir], *Histoire de la vie privée. Tome 5. De la première Guerre mondiale à nos jours*, Paris, Éditions du Seuil, 1999, p. 128.

21. « Avantages de la mode actuelle » texte signé RAYMONDE BONENFANT, *La Terre et le foyer*, V, 2, février 1949, p. 2-3.

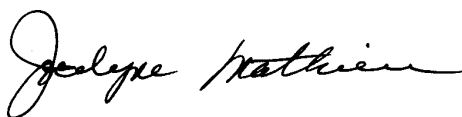
à ses clientes. « E. D. Morneau, [est] venue se choisir une mode pour la robe que j'aurai à lui tailler » (20 juillet 1936, 1-180). Elle achète par catalogue et va magasiner de temps en temps. Même en région, on est à l'affût du dernier cri : « D. L. s'organise un salon des modes féminines » (3 juin 1949, 2-191).

Le mot mode est polysémique, mais dans toute son élasticité, les influences véhiculées gagnent tous les terrains, même la campagne ; la mode vient ainsi à Aimée B. qui se qualifie de « petite campagnarde » (8 avril 1937, 2-6). Chez elle, elle a recours aux catalogues commerciaux pour y passer des commandes : « mardi, 3 février 1931 : « Il fait très froid, il vente très fort ce qui arrête les veilleux. C'est donc le bon temps de mettre au point ma correspondance. Je fais donc une commande chez Eaton... » (1-135). Elle va à Ste-Anne [de la Pocatière] (11 mai 1946) ou à Lévis pour magasiner (samedi 12 février 1949, 2-188). À l'occasion, elle se rend dans une autre région pour une visite à « la manufacture de chaussures pour dames à Victoriaville et celle pour hommes à Plessisville » (mercredi 7 septembre 1949, 2-195) ; on ne sait pas cependant si elle a pu y faire quelque achat. Profitant d'un séjour à Montréal chez sa sœur, elle court les magasins : « Nous arrivons très fatiguées de notre magasinage de cet après-midi. Souper à 8:15 hres » (11 mai 1935, 1-155). Un séjour au Massachusetts en 1921, plus spécialement à Salem où elle est invitée par sa cousine M. P. et où elle fréquente sa tante Anna, son cousin Alphonse et d'autres compatriotes, lui fait découvrir la plage de Hampton Beach, plusieurs théâtres et Boston. Elle repart à Saint-Philippe, transformée, avec des cadeaux et quelques influences étatsuniennes : « retour à la maison paternelle avec des dents neuves et une garde-robe bien fournie comprenant : chapeaux, robes, tabliers, bottines, etc. Aussi ma bourse bien garnie par la générosité coutumière de ma bonne cousine Marie. » (20 décembre 1921, 1-59).

Malgré les pratiques d'une économie de récupération, le journal d'Aimée B. révèle une cohabitation des lieux d'approvisionnements et par eux la multiplication des possibilités et la diversité des sources d'influences. Le prêt-à-porter s'impose de plus en plus à partir de la Deuxième Guerre mondiale ; durant les années précédentes, on voit accroître l'achat en magasin, entre autres, pour les habillements de noces. Se dégagent à la fois de ce texte une attitude traditionnelle, laissant place aux exigences de la vie dans un contexte économique difficile, et des aspirations à la modernité, en l'occurrence par l'adoption de certaines modes ou du moins la volonté et la recherche de s'en approcher avec beaucoup d'ingéniosité.

La couture avant tout

Il est fascinant de constater dans ce journal que la couture prend vraiment toute la place. L'horaire de la couturière et le travail qu'elle accomplit sont impressionnants ; pas surprenant qu'elle soit surmenée. Rarement Aimée relate les repas pris au quotidien, même lorsqu'elle héberge des clients, se contentant de parler de fricots de façon très englobante. Sont surtout mentionnés les mets à l'occasion des Fêtes ou d'événements spéciaux et les opérations saisonnières de cueillettes et de conserves, autres thèmes fort intéressants à développer éventuellement. Dans l'étude de ce journal, nous avons mis l'accent sur le métier de couturière, mais la richesse du document ouvre bien d'autres pistes.

A handwritten signature in black ink, reading "Jocelyne Mathieu". The script is fluid and cursive, with the first name and last name clearly distinguishable.